

C.A.P. Tableaux d'Avancement « B » et « C » du 23 avril 2009

Les C.A.P. locales B et C ont été convoquées pour émettre un avis sur les tableaux d'avancement 2009 qui seront soumis aux C.A.P. centrales.

Le nombre des agents proposés et classés dans chacun des tableaux (voir ci-dessous) a pris en compte les possibilités de promotions offertes au plan national avec une déclinaison départementale au titre de l'année 2009.

Pour les T.A. 2009, une nouveauté : dans le cadre de la mise en œuvre du plan ministériel de qualification, une partie non négligeable des promotions sera réservée aux agents en fin de carrière (avoir au moins 58 ans au 31/12/2009).

Les listes complètes, par tableau, donnent les agents présentés au niveau national. Ce sont les C.A.P. centrales qui détermineront, pour chaque département, les agents retenus définitivement pour chacun de ces tableaux d'avancement.

Les agents proposés et classés pour les tableaux 2009 l'ont été selon les critères de sélection suivants :

- Ø les agents de 58 ans et plus au 31/12/2009
- Ø les agents avec priorité d'inscription (= classés mais non retenus en 2008)
- Ø les autres agents proposés classés

puis, à l'intérieur de chaque groupe :

- Ø prise en compte de l'échelon par ordre décroissant,
- Ø dans un même échelon, prise en compte de la note chiffrée (évolution de note sur les années 2006, 2007 et 2008) par ordre décroissant,
- Ø dans un même échelon, à égalité d'évolution cumulée des notes 2006, 2007 et 2008, départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant.

Tableau d'Avancement à Contrôleur Principal

Noms	Affectations	Rangs
Jocelyne BRUSSOT	T.G. Dépense	N° 1
Marie-Claude LETERTRE	Très. Isigny	N° 2
Jacqueline GUICHARD	T.G. Dépense	N° 3
Thérèse HARACHE	T.G. Dépense	N° 4
Régine GARREAU	Très. Condé/Noireau	N° 5
Valérie HEROULT	Très. Lisieux Intercom	N° 6
Christophe LEGATELOIS	Remplacement Centre	N° 7
Jean-Pascal BIVILLE	T.G. D.I. SAU	N° 8
Bernard GOSELIN	Très. Le Bénvy-Bocage	N° 9
Corinne LESUEUR	T.G. Liaison-rémunérations	N° 10
Martine HAMEL	Très. Caen CHU	N° 11
Marie-Claire AUBRY	Remplacement Ouest	N° 12
Murielle JURASCHEK	Très. Falaise	N° 13
Gisèle LECOMTE	Très. Caen CHU	N° 14
Christine TENCE	Très. Caen CHU	N° 15
Monique COTELLE	T.G. Liaison-rémunérations	N° 16

Tableau d'Avancement à Contrôleur de 1ère classe

Noms	Affectations	Rangs
Simone BESNARD	Très. Caen Ouest	N° 1
Marie-Claire-THOMAS	Très. Courseulles	N° 2
Annie PUJOL	Remplacement TG	N° 3
Yolaine DE BRUNVILLE	Très. Falaise	N° 4
Chantal MELLE	T.G. Liaison-rémunérations	N° 5
Sylvie DUMONT	Très. Hérouville	N° 6
Philip VANNIER	T.G.	N° 7
Jean CHAMPE	T.G. D.I. SAU	N° 8

Tableau d'Avancement à Agent d'Administration Principal de 1ère classe

Noms	Affectations	Rangs
Jean-Pierre ROLLAND	Très. Caen CHU	N° 1
Maurice MARTIN	Très. Villers-Bocage	N° 2
Annick GRENIER	T.G. D.I.	N° 3
Claude UHEL	Très. Caen Ouest	N° 4
Martine DUVAL	T.G. Budget-Logistique	N° 5
Bernadette LEBRUN	Très. Aunay-sur-Odon	N° 6
Françoise ANDRE	Très. Bayeux	N° 7
Brigitte LECOMTE	T.G. C.D.C.	N° 8
Gérard PAINEAU	Très. Caen Ouest	N° 9
Christiane FARE	Très. Bayeux	N° 10
Catherine CHASSAGNAT	Très. Villers-Bocage	N° 11
Chantal DUTAND	T.G. D.I. Editique	N° 12
Thierry LEBLANC	T.G. C.D.C.	N° 13
Corinne BRIAND	Paierie Départementale	N° 14
Elisabeth BLOUET	Très. Hérouville	N° 15
Jean DUVAL	T.G. Personnel	N° 16
Dominique DEMORTREUX	Très. Villers-Bocage	N° 17
Annick TALLEC-LECHARTIER	Très. Aunay-sur-Odon	N° 18
Marie-Claude LESUEUR	Très. Pont l'Evêque	N° 19

Tableau d'Avancement à Agent d'Administration Principal de 2ème classe

Noms	Affectations	Rangs
Eric GRANDMOUGIN	Très. Caen-Est	N° 1
Sébastien MALLE	Très. Bretteville-sur-Laize	N° 2
Aurélia MASSIEU	T.G. Dépense	N° 3
Gérard LELARGE	T.G. Pensions	N° 4

Compte tenu de l'incertitude quant au nombre d'agents classés effectivement retenus par tableau d'avancement, les **représentants F.O.-DGFIP** ont demandé à la direction locale de classer un agent supplémentaire par tableau afin d'éviter une possible pénalisation d'agents du Calvados en cas d'éventuel élargissement des besoins de la CAP Centrale. Ce qu'ils ont obtenu à la CAP « C », mais pas à la CAP « B »...

Vote des représentants FO-Trésor du personnel B et C :

Dans les 2 C.A.P. locales, les **représentants F.O.-DGFIP** ont voté « **POUR** » malgré leur désaccord rappelé sur le décret d'avril 2002 portant réforme de la notation avec, en particulier, la décentralisation des tableaux d'avancement au niveau départemental qui produit des inégalités flagrantes entre agents des départements aux moyennes d'âge très différentes.

RAPPELS et INFOS :

- Ø Etre inscrit sur un des tableaux ne signifie pas avoir la garantie d'avancement au grade supérieur dès 2009 puisque ce sont les C.A.P. Centrales qui valident définitivement le nombre d'agents retenus par département,
- Ø C.AP. Centrales le 23 juin 2009 pour la catégorie B et le 24 juin 2009 pour la catégorie C,
- Ø Nominations dans les nouveaux grades :
 - § au 1^{er} janvier 2009 pour les T.A. de la catégorie C,
 - § au 1^{er} janvier 2009 pour le T.A. à Contrôleur de 1^{ère} classe (si 5 ans d'ancienneté en catégorie B),
 - § au 31 décembre 2009 pour le T.A. à Contrôleur Principal.

Les représentants FO-Trésor en C.A.P.

Catégorie B : Marie-Claire AUBRY Véronique LESUEUR Brigitte LOIR Pascal POUTEAU

Catégorie C : Corinne BRIAND Eric GRANDMOUGIN Didier LECOQ Aurélia MASSIEU

Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions, ne pas hésiter à prendre contact
par mail (fo.014@dgfip.finances.gouv.fr) ou par tél. au 02-31-38-34-61.,

BULLETIN d'ADHESION



NOM : Prénom : ..

Adresse e-mail :

Grade : Indice Quotité travail

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Calvados.**

Fait à le
(signature)

à 66 % de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu